

Extrait du registre des décisions

Bureau du 08 décembre 2022

n° 172-22

Objet : *RS - Attribution du marché relatif aux travaux de réhabilitation du pont de la Trousse et à la continuité de la voie verte de la Leysse à Saint-Alban-Leysse et La Ravoire*

- date de convocation le 02 décembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi huit décembre dix-neuf heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 35

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Sandra Ferrari à Michel Dyen - de Jean-Pierre Fressoz à Philippe Gamen - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud

• conseillers excusés : 11

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Alain Thieffenat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 08 décembre 2022

délibération n° 172-22

objet **RS - Attribution du marché relatif aux travaux de réhabilitation du pont de la Trousse et à la continuité de la voie verte de la Leysse à Saint-Alban-Leysse et La Ravoire**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que Grand Chambéry est chargée de la réhabilitation du pont de la Trousse qui supporte l'avenue de Chambéry à Saint-Alban-Leysse et La Ravoire.

Cet ouvrage, constitué de deux ponts juxtaposés, s'est dégradé dans le temps et nécessite les travaux suivants :

- déconstruction puis reconstruction du pont aval,
- rénovation du pont amont.

Le projet intègre également l'aménagement d'un passage inférieur de la voie verte de la Leysse, dans le lit du cours d'eau afin de rendre l'itinéraire plus rectiligne et sécurisé pour les utilisateurs de modes doux.

Des rampes d'accès seront réalisés de part et d'autre de l'ouvrage pour faciliter les accès aux espaces partagés aménagés sur le pont et reliés au futur parking relais de la Trousse.

La consultation des entreprises s'est déroulée sous la forme d'un marché à procédure adaptée avec un lot unique pour réaliser l'ensemble des travaux. La date de remise des offres était fixée au 24 octobre 2022.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation du marché :

- prix des prestations : 55 %,
- valeur technique : 45 %.

La commission d'appel d'offres du 1^{er} décembre 2022 a émis un avis favorable pour retenir l'offre du groupement Bianco et Cie / SPIE Batignolles Blondet pour un montant de 2 149 745,80 € HT.

Pour ces travaux, il est proposé par ailleurs de solliciter le Département de la Savoie pour une participation financière à hauteur de 100 % de la réfection du tapis de chaussée situé sur l'emprise de la route départementale en coordination avec l'opération d'aménagement, ainsi qu'une subvention la plus élevée possible au titre de la sécurisation de la route départementale.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution, le règlement et la résiliation des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 1^{er} décembre 2022,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché de travaux pour la réhabilitation du pont de la Trousse et la continuité de la voie verte de la Leysse situé à Saint-Alban-Leysse et La Ravoire au groupement Bianco et Cie / SPIE Batignolles Blondet,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la passation du marché,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

172-22

Objet de l'acte :	RS - Attribution du marché relatif aux travaux de réhabilitation du pont de la Trousse et à la continuité de la voie verte de la Leysse à Saint-Alban-Leysse et La Ravoire
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	16 décembre 2022
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20221216-lmc1H28550H1-DE
-----------------------------------	--

Identifiant unique de l'acte :	lmc1H28550H1
--------------------------------	--------------

Date de transmission en Préfecture :	16 décembre 2022
--------------------------------------	------------------

Date de réception en Préfecture :	16 décembre 2022
-----------------------------------	------------------

Publication sur le site internet:	vendredi 16 décembre 2022
-----------------------------------	---------------------------